GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

toutes et tous égaux

Mieux accompagner les femmes ayant subi ou subissant des violences

Outiller les professionnels pour mieux agir collectivement face aux violences faites par partenaires ou ex-partenaires

Décembre 2024

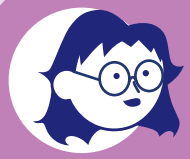

Parcours de Maria

Mère de 3 enfants et sans emploi, ayant subi des violences par conjoint depuis la naissance des enfants (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LA DÉTÉCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, LE SUIVI DES AUTEURS, L'ADDICTOLOGIE, L'ACCOMPAGNEMENT À LA CO-PARENTALITÉ APRÈS PROCÈS.

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

lab archipel
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU CITOYEN

LA DITP

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) pilote **le programme de transformation publique** défini par le Gouvernement pour **une action publique plus proche, plus simple et plus efficace.**

Elle coordonne et appuie l'action des administrations autour de cinq objectifs :

- **diriger l'action publique** par les résultats ;
- **territorialiser** l'action publique ;
- **simplifier** la vie des Français et des agents publics ;
- **assurer l'accès** à des services publics de qualité ;
- **accroître l'efficience** de l'action publique.

En savoir plus :
http://www.modernisation.gouv.fr

Préambule

En 2022, **244 301 victimes de violences** par le conjoint ou ex-conjoint sont enregistrées par les services de sécurité en France, pouvant mener en moyenne à **118 féminicides** et à **759 suicides ou tentatives de suicides** à la suite de violences subies.

Agir pour **« Mieux Protéger et accompagner les femmes victimes de violence »** est une priorité du gouvernement dont se sont saisies les direction régionale et délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE, DDFE) de la région Auvergne Rhône Alpes et du Rhône dans une stratégie commune en janvier 2024.

Des instances tels que le Comité local d'aide aux victimes (CLAV), les réunions de coordination des associations spécifiques, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), les échanges avec les professionnels du territoire, au sein de la métropole de Lyon, ont constaté un manque **d'interconnaissance et d'articulation des acteurs concernés**, ainsi qu'une disparité de maîtrise du sujet pouvant conduire à des **difficultés dans l'accompagnement, le suivi et la prise en charge** des femmes victimes de violences conjugales.

Cela a conduit à une stratégie locale spécifique sur le territoire du Rhône et plus particulièrement sur la Métropole Grand Lyon :

Comment améliorer la détection, l'orientation et l'accompagnement des femmes ?

Pour répondre à ces questions, le pôle Design de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), avec le laboratoire d'innovation publique de la Préfecture de région Auvergne Rhône Alpes (Lab Archipel) a réalisé des outils permettant de :
- **rendre tangible le vécu des femmes** victimes au travers d'une modélisation de leurs parcours
- **faciliter la compréhension du rôle** de chaques acteurs
- **identifier les limites d'accompagnement** et les situations bloquantes auxquelles sont confrontés les acteurs
- **essaimer les bonnes pratiques**
- **imaginer collectivement des réponses à actionner ou à expérimenter**

L'objectif visé dans la réalisation de ces outils est de **fluidifier l'articulation** entre professionnels, élus (soin, éducation, social, justice et droit,...) pour mieux accompagner **les femmes victimes de violence par conjoints et ex-conjoints.** autour de la reconstitution des grands jalons de trois parcours de femmes.

Une stratégie départementale innovante

A l'initiative de la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE du Rhône) **une démarche projet systémique et collaborative** a été proposée fin 2022, afin d'améliorer l'articulation et la prise en charge des femmes ayant subi des violences par partenaire ou ex-partenaire. Assurer la bonne **mobilisation des acteurs sur le territoire** fut une base solide pour favoriser le travail de coconstruction de la feuille de route départementale.

Une **journée d'intelligence collective** a été constitué le 8 février 2024 avec 60 professionnels et acteurs de terrain issus des domaines de la santé, la justice, l'éducation, le social, la sécurité, en métropole lyonnaise. Cette journée avait pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre ces acteurs autour de la reconstitution des grands jalons de trois parcours de femmes.

Suite à cela, des outils de médiation ont été developpé afin de visualiser la complexité du vécu de ces femmes.
Les outils développés agissent avant tout en médiateurs neutres pour **faciliter la co-construction entre les acteurs :**

- Trois sessions de travail plurisectoriels menées avec **les acteurs locaux** en juin, octobre et décembre 2024 permettent d'aboutir à un **ensemble de solutions, qui constituent la feuille de route territoriale** pour améliorer les parcours de femmes victimes de violence par conjoints ou ex-conjoints.

- **Les enseignements dégagés** par la modélisation fine **des parcours des femmes victimes de violences** peuvent également être utilisés pour les **formations et sensibilisation des professionnels** de l'écosystème (corps enseignant, ARS/corps médical,...).

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes qui vise à fédérer, coordonner, articuler et animer les actions mises en place.

UNE DÉMARCHE CENTRÉE SUR LE VÉCU DES FEMMES

Les modélisations de parcours ont été construites sur la base de :

- **Des remontées de terrain** D'associations spécifiques au contact de femmes victimes de violences dans le département du Rhône et la métropole Lyonnaise.
- **La contribution de l'ensemble des 60 acteurs de terrain** (soin, sociale, sécurité, droit, justice, éducation) de la métrôpole lyonnaise présents lors de l'atelier du 8 février 2024, visant à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et coconstruire ensemble les grands jalons des trois parcours.
- **11 entretiens complémentaires** avec différents professionnels
- **Des témoignages et littérature de vécus réels** d'un ensemble de femmes victimes.

C**es parcours représentent les réalités vécues sur le territoire Lyonnais, mais ils peuvent aussi être utilisés comme support d'interaction dans d'autres territoires.**

Les travaux sont composés de 2 outils principaux :

1. Cartographie des acteurs

- Cartographie des acteurs issus du territoire de la metropole de Lyon

Elle représente l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la métropole du grand Lyon, elle permet de mettre en commun et de bien connaître tous les dispositifs qui peuvent être mobilisés pour aider les femmes victimes de violences.

Version numérique

Version imprimable

Modèle vierge

2. Trois parcours de femmes

- 3 parcours de femmes [Récits détaillés et analysés]
- Une synthèse des enjeux soulevés

Les enseignements de fonds portent sur les spécificités de chaque parcours. Ils représentent de manière non exhaustive les grandes étapes vécues, **les charges de stress, les liens entre les acteurs et les dispositifs utilisés, des verbatims et des chiffres,** les limites d'accompagnement et les bonnes pratiques, mais aussi l**es parcours de l'auteur et des enfants.**

Le choix des trois personae est basé sur la diversité et la représentativité des situations de femmes réelles, mais il existe de nombreuses autres situations particulières.

PARCOURS D'ÉLISE
Focus sur les **cycles de violences**, les processus d'emprise et **la prise en charge des auteurs**

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

PARCOURS DE MARIA
Focus sur la **détection et l'accompagnement des enfants** et la co-parentalité après procès.

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

PARCOURS DE LÉA
Focus sur **l'emprise et la cyberviolence chez les jeunes**

Vidéo de présentation

Version numérique

Version imprimable

Les parcours sont des outils de compréhension commune du vécu des femmes, construits sous forme de récits pour être accessible à tous.
À utiliser localement en support d'interaction pour faciliter l'interconnaissance et la co-construction entre acteurs d'un territoire.

Ils peuvent être utilisés pour ...

1. ... PARTAGER DE L'INFORMATION, SENSIBILISER OU FORMER

Être sensibilisé sur les parcours des femmes victimes de violences conjugales, dans le but de mieux appréhender les étapes de détection, d'accompagnement et/ou d'orientation des femmes.

à destination des professionnels de l'écosystème
(association, ARS, professionnels de santé, de justice, de sécurité, d'enseignement, etc.)

2. ... SOUTENIR ET FACILITER LA COCONSTRUCTION d'une stratégie départementale ou régionale,

Outiller le passage à l'action

- Dresser le diagnostic de son territoire
- Co-créer les actions et solutions pouvant pallier aux besoins et aux manques identifiés
- Structurer les expérimentations à mettre en place
- Soutenir le déploiement et l'essaimage de la stratégie sur son territoire.

à destination des DDFE et DRDFE

Avec l'accompagnement d'un Lab de région pour la mise en place de sessions de travail de co-construction

Ces outils sont avant tout des supports de médiation et d'enseignements, ils n'ont pas vocation à être reproduits et adaptés à chaque territoire.

Pour aller plus loin...

Contacter votre lab de région ou le pôle design de la DITP
(lien vers atlas des lab mail design)

Parcours de Maria

Mère de 3 enfants et sans emploi, ayant subies des violences par conjoint depuis la naissance des enfants (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LA DÉTÉCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, LE SUIVI DES AUTEURS, L'ADDICTOLOGIE, L'ACCOMPAGNEMENT À LA CO-PARENTALITÉ APRÈS PROCÈS.

ENSEIGNEMENTS
& AXES DE TRAVAIL

1. Sensibiliser et former le milieu éducatif à la détection des signaux faibles

L'émergence de **comportements violents** et **les changements de comportement** chez les enfants peuvent être des signes de situations de violences intra-familiales.

Il est donc nécessaire de :
- Identifier les signaux faibles dans le comportements des enfants
- Orienter vers les acteurs adaptés
- Renforcer les possibilités de signalements

« Les formations pour le milieu éducatif existent mais ne sont **pas généralisées** »
Association

2. Renforcer l'accompagnement des enfants

La violence intra-familiale à des **conséquences sur le comportement des enfants**. Les enfants sont co-victimes.

Il est donc nécessaire de :
- Adaptation des espaces de plaintes et auditions dans des conditions favorisées
- Accompagnement psychologique
- Multiplicité des démarches pour la mère et les enfants (logement/aides/ rescolarisation/...)

80 %
des femmes victimes de violences conjugales ont des enfants. [1]

62 %
des pères auteurs de violences conjugales font subir des violences psychologiques et 44% des violences physiques à leur enfants. [2]

3. Généraliser et réglementer l'accompagnement à la co-parentalité

Les violences vicariantes et **les failles juridiques** sont un moyen d'emprise.

Il est donc nécessaire de :
- Renforcer et surveiller les signalements pour non respect des mesures d'éloignement
- Réglementer la vérification de violences vicariantes
- Généraliser l'accès aux espaces de rencontres protégées

62 %
des récidivistes n'ont pas respecté l'ordonnance de protection en 2022. [3]

« Pas de contrôle sur les **violences vicariantes** »
Procureur

« Les auteurs utilisent le **flou sur les droits parentaux** pour accéder à la mère »
Procureur

4. Renforcer l'accompagnement pour la reconstruction de la victime sur le long terme

Le **changement d'environnement** et la **décompensation destabilisent** déstabilisent et rendent plus vulnérable la victime et les enfants.

Il est donc nécessaire de :
- Accompagner les risques de décompensation par des aides à la vie quotidienne pour mieux protéger la victimes et les enfants
- Retrouver la confiance en soi et une certaine autonomie sont primordiaux pour se reconstruire.

72 %
des victimes déclarent avoir subi des dommages psychologiques «importants» après un épisode de violences conjugales. [3]

« Les femmes victimes de violences conjugales ont ensuite beaucoup de **difficultés à retourner vers l'emploi.** »
Association

1. Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes, Violences conjugales : Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours, sur https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_violences_conjugales_2020_-_vpubliee.pdf, Rapport n°2020-09-22 VIO-43 publié le 9 octobre 2020
2. Romito Patrizia, Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants, Revue internationale de l'éducation familiale, vol. 29, no. 1, 2011, pp. 87-105.
3. Observatoire national des violences faites aux femmes Lettre n°19 : Les violences au sein du couple et les violences sexuelles en 2022, sur https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/Lettre-Observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes-Miprof-Mars-2024.pdf datant de Mars 2024

LES GRANDS JALONS DU PARCOURS DE MARIA

2BIS. Intervention par la détection de l'enfance

6BIS. Accompagnement à la parentalité

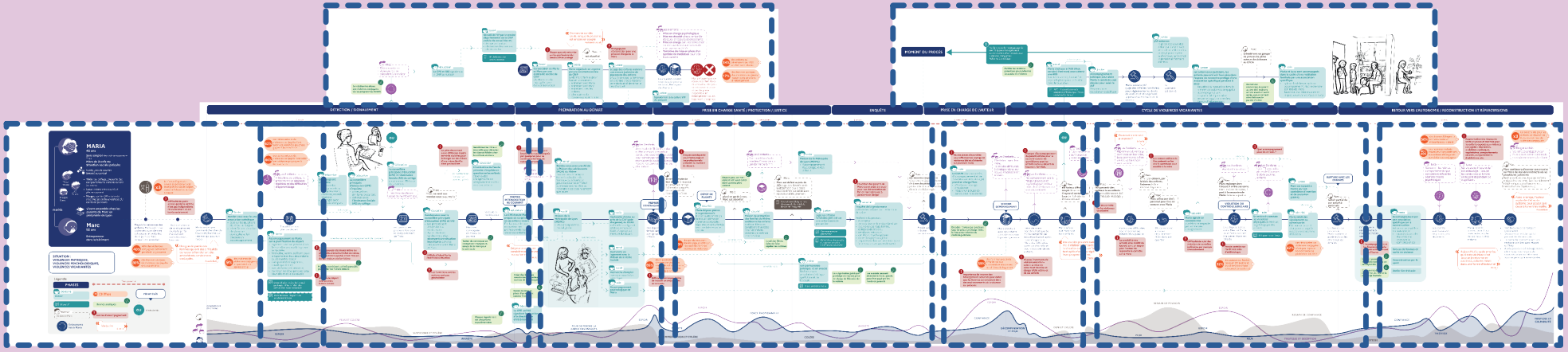

1. Plan de départ

2. Détection à l'école

3. Enfant co-victime

4. Protection et enquête

5. Prise en charge de l'auteur et décompression de la victime

6. Violences vicariantes

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours de Maria

Mère de 3 enfants et sans emploi, ayant subi des violences par conjoint depuis la naissance des enfants (Physique et psychologique)

FOCUS SUR LA DÉTÉCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, LE SUIVI DES AUTEURS, L'ADDICTOLOGIE, L'ACCOMPAGNEMENT À LA CO-PARENTALITÉ APRÈS PROCÈS.

MARIA
45 ans
Sans emploi depuis la naissance de Théo
Mère de 3 enfants
Situation sociale précaire

Isolée, pas de soutien familial ou amical

Théo 13 ans
Luca 10 ans
Margot 8 ans

- **Théo :** *au collège, présente des comportements violents envers les autres*
- **Luca :** *enfant très soumis, il pleure souvent*
- **Margot :** *petite fille reservée mais très bavarde en dehors du contexte familiale*

mariés

vivent ensemble chez les parents de Marc en périphérie de Lyon

Marc
52 ans
Entrepreneur dans le bâtiment

SITUATION : VIOLENCES PHYSIQUES, VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES, VIOLENCES VICARIANTES

Légende

PHASES

Domaine – Acteur

Dipositif

Marc – Parcours de Marc

Les 3 enfants – Parcours des enfants

Temporalité

15% Chiffres

Bonnes pratiques

Limites d'accompagnement

« Verbatim » Auteur

POINT CLÉS

OU – Itinéraire bis

Evènements liés à Maria

GLOSSAIRE

Association spécifique
Type A : association spécialisée sur les violences conjugales, par exemple sur la métropole de Lyon: VIFFIL, CIDFF, Le Mas, AFCCC.

Type B: association disposant d'espaces de rencontres protégées: AFCCC

Type C: association proposant un accompagnement juridique: CIDFF, Le Mas, VIFFILavi.

avec Maria / sans Maria – Parcours acteurs

COURBES DES ÉMOTIONS

PRÉFÈTE DU RHÔNE

lab archipel

RÉFÉRENCES CHIFFRÉES :

(1) Dr Murielle Salmona, Mémoire Traumatique et victimologie, *Violences conjugales*, sur https://www.memoiretraumatique.org/violences/violences-conjugales.html, Aout 2010

(2) Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes, *Violences conjugales : Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours*, sur https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_violences_conjugales_2020_-_vpubliee.pdf, Rapport n°2020-09-22 VIO-43 publié le 9 octobre 2020

(3) Daligand Liliane, *Les violences conjugales*, Presses Universitaires de France, 2016

(4) Observatoire national des violences faites aux femmes *Lettre n°19 : Les violences au sein du couple et les violences sexuelles en 2022*, sur https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/Lettre-Observatoire-national-des-violences-faites-aux-femmes-Miprof-Mars-2024.pdf datant de Mars 2024

(5) Romito Patrizia, *Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants*, Revue internationale de l'éducation familiale, vol. 29, no. 1, 2011, pp. 87-105.

(6) Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger et FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE, *Étude statistique de l'activité du 119 - Année 2022*, sur https://www.allo119.gouv.fr/sites/default/files/upload/content/activite/2306_etude_statistique_2022-def.pdf, Juin 2023

(7) DREES, *L'Aide Sociale à l'Enfance - Edition 2023*, n°115, sur https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-10/DD115.pdf, Octobre 2023

(8) ORVF, Centre Hubertine Auclert, *Améliorer l'accès à l'emploi des femmes victimes de violences : Guide à destination des acteurs et actrices de l'emploi*, sur https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/-medias/egalitheque/documents/guide-orvf-femmesemploi-web.pdf, mis à jour en Mai 2023, daté de 2016

(9) LegiFrance, *LOI n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur,* sur https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000047046768/2024-06-13 , datant du 26 janvier 2023

(10) Fondation Abbé Pierre, *Rapport Annuel #28 : L'état du mal-logement en France 2023*, sur https://www.fondation-abbe-pierre.fr/-sites/default/files/2023-04/REML2023_WEB_DEF.pdf, Février 2023

(11) Association Addictions France, *Fiches repères édition février 2022 : violences conjugales et addictions*, sur https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2022/03/F-.-REPERES-Les-competences-psychosociales.pdf, février 2022

(12) Assemblée Nationale, *Mieux protéger et accompagner les enfants victimes et co-victimes de violences intrafamiliales (658 2° RECTIFIÉ) - (N° 800)*, sur https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/0800/AN/8.pdf, Février 2023

(13) Assemblée Nationale du 3 octobre 2019, Exposé Sommaire de *VIOLENCES COUPLES ET INCIDENCES SUR LES ENFANTS - (N° 2200)*, consultable sur https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements_alt/2200/AN/2, Octobre 2019